

## **Projet de loi de décentralisation :**

### **Les acteurs de la santé demandent le retrait du contrat territorial des secours d'urgence et appellent à la concertation**

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de décentralisation, les acteurs de la santé expriment leur **opposition claire, unanime et déterminée aux dispositions relatives au contrat territorial des secours d'urgence.**

**L'article** consacré à ce dispositif **ne doit pas figurer dans le projet de loi de décentralisation.**

Les signataires alertent conjointement sur les risques majeurs que ferait peser cette mesure sur l'organisation des secours et des soins : fédérations hospitalières, syndicats, conférences hospitalières, représentants de la médecine d'urgence, jeunes médecins, internes, assistants de régulation médicale, Conseil national de l'Ordre des médecins, associations d'usagers et fédérations d'ambulanciers privés.

Dans un contexte déjà marqué par de fortes tensions sur l'accès aux soins, ce **dispositif fragiliserait les organisations existantes, au risque d'altérer la qualité, la sécurité et la cohérence des prises en charge de nos concitoyens sur les territoires.**

Au-delà, cette **réforme ne relève ni d'une simplification ni d'une décentralisation.** Elle créerait un **risque majeur de désorganisation** et de dilution des responsabilités, sans répondre aux difficultés structurelles du système de santé.

Les signataires refusent une réforme menée dans la précipitation, sans concertation, sans évaluation partagée ni garanties suffisantes pour les patients comme pour les professionnels.

Ils réaffirment cependant leur pleine **disponibilité pour engager un travail exigeant avec le Gouvernement, les élus locaux et les usagers,** afin de construire une réponse durable, fondée sur l'expertise de terrain et **guidée par l'intérêt général.**

En conséquence, ils demandent solennellement au Premier ministre que cet article ne figure pas dans le projet de loi et qu'un véritable travail de fond, concerté et responsable, soit engagé au service de la qualité et de la sécurité des soins pour toutes et tous.

- Arnaud Robinet, Président de la Fédération hospitalière de France (FHF)
- Dr Yann Penverne, Président de Samu-Urgences de France
  
- Dr François Appavoupoullé, Président de la Conférence des présidents de CME des centres hospitaliers spécialisés
- Pr Karim Asehnoune, Président de la Conférence des présidents de CME de CHU
- Pr Pierre Carli, Président du Conseil national de l'urgence hospitalière (CNUH)
- Pr Sandrine Charpentier, Présidente de la Société française de médecine d'urgence (SFMU)

- Philippe El Sair, Président de la Conférence des directeurs généraux de CHU
- Dr Gaël Gheno, Président de l'Association nationale des centres d'enseignement des soins d'urgence (ANCESU)
- Isabelle Laffont, Présidente de la Conférence des doyennes et doyens des facultés de médecine
- Pr Olivier Mimos, Président de la sous-section « Médecine d'urgence » du Conseil national des universités – CNU Santé
- Pr Dominique Pateron, Président du Conseil national professionnel de médecine d'urgence
- Dr David Piney, Président de la Conférence des présidents de CME de centres hospitaliers
- Dr Arthur Poncin, Président de l'Intersyndicale Nationale des Internes
- Yann Rouet et Alexandre Maluga, co-présidents de l'Association française des assistants de régulation médicale (AFARM)
- Francis Saint-Hubert, Président de la Conférence des directeurs de centres hospitaliers
- Dominique HUNAUT, Président de la Chambre Nationale des Services Ambulanciers (CNSA)
- Maurice WOLFF et Olivier ASSIE, Co-Présidents de la Fédération Nationale de la Mobilité Sanitaire (FNMS)